

APPEL A PROJET **Action Collective**

Montpellier, le 17 février 2015

Projet de formation inter sessad : Méthodologie de la démarche recherche action

L'association des SESSAD Languedoc Roussillon rassemble aujourd'hui vingt-cinq SESSAD adhérents, issus des cinq départements de la région Languedoc-Roussillon.

Objet de l'association : Recensement régional des besoins des SESSAD, développement des logiques de réseau et de partenariat, instance de représentation auprès des pouvoirs publics, formation et réflexion sur les pratiques...

Constats et enjeux :

La nécessité d'évaluer et de rendre compte des politiques publiques, dans un contexte économique tendu amènent plus que jamais les autorités de contrôles et de tarification à interroger les SESSAD sur leurs pratiques et sur l'efficacité de leurs projets de service.

Le raisonnement: « 1 place = 1 enfant/adolescent suivi » semble par ailleurs fortement interrogé, pour laisser place à une logique de file active.

Les SESSAD souhaitent prendre en compte les adaptations nécessaires inhérentes à un contexte en pleine mutation, tout en affirmant leur volonté de préserver qualité de service et efficacité.

Par ailleurs, l'association a conscience du besoin d'ingénierie des SESSAD, pour mieux faire face aux mutations. Permettre la montée en compétences d'un certain nombre de cadres en SESSAD est un enjeu fort pour l'avenir.

Pour répondre à ces enjeux, l'association des SESSAD a souhaité se mobiliser autour d'un triple objectif :

- s'engager dans une démarche de recherche-action visant à :
 - Réaliser un état des lieux de l'existant, en matière de définition de la notion d'actes et des modalités de rendre-compte de ces derniers sur le territoire régional
 - Analyser l'ensemble de ces données, ce qui fait point commun ou écart
 - Valoriser les spécificités propres au travail en SESSAD au regard de la population, des compétences mobilisées, du territoire d'intervention...
 - Faire émerger une définition partagée de : « La notion d'actes », prenant en compte toutes les dimensions et valorisant la dimension clinique (refus d'une

comptabilité strictement statistique) et les éventuelles spécificités propres à une population, à des compétences mobilisées ou à un territoire d'intervention.

- Construire un cadre de référence partagé avec l'Agence Régionale de Santé (définition de la notion d'actes, modalités de rendre-compte de l'activité)
- A partir de ce contexte et de ces enjeux, former les cadres des SESSAD à la démarche de recherche-action. Utiliser cette démarche pour les initier à la méthodologie et l'expérimenter en tant qu'acteur.
La formation des cadres – objet de cet « Appel à projet : action collective » - devra être proposée comme un espace d'expérimentation et d'initiation à la démarche de recherche-action autour de la réalisation des deux premiers objectifs fixés par l'association des SESSAD LR.

Les objectifs de formation et compétences à acquérir

Acquérir la méthodologie de la démarche recherche action, construire et s'appropriier des outils partagés:

Savoir définir une problématique de recherche et son périmètre
Etre capable de mener une enquête et construire des outils de recueil de données
Savoir analyser une problématique complexe, être capable de réaliser un diagnostic
Savoir élaborer des premières hypothèses de travail
Savoir confronter ces hypothèses à une expérience
Savoir élaborer un cadre de référence partagé : les amener à définir la notion d'actes,
Savoir repérer et valoriser les actions communes et les actions spécifiques afin de les valoriser
Apprendre à construire un outil permettant de « rendre compte » des actes (bilan d'activité...)
Savoir restituer les résultats de l'action.

Le public visé

Encadrement: directeurs, directeurs adjoints, chefs de service

Organisation de la formation en 2015

- **Durée de la formation : base 6 à 7 jours**
Le prestataire pourra faire des propositions de durée et les expliciter.
- **Calendrier et rythme : hors périodes scolaires**
- **Nombre de stagiaires maximum par session : 15**
- **Nombre de sessions : 1**
- **Lieu : à définir**

Evaluation de la formation

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Cette évaluation se situe à plusieurs niveaux :

- **Une évaluation formative**, à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints. Cette évaluation se traduit par l'édition d'une **attestation de compétences**, à remettre à chaque stagiaire, qui doit pouvoir être mobilisée dans une éventuelle démarche de validation des acquis de l'expérience.
Dans le cadre de cette action, il est attendu une évaluation à 6 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation.
- **Un bilan oral**, lors de la dernière journée de formation, en présence des participants, des formateurs, d'un référent du projet initié par les SESSAD si possible et d'un représentant d'UNIFAF Languedoc-Roussillon. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction** écrit, distribué à chaque participant, qui doit être impérativement récupéré avant la fin de la formation et transmis à UNIFAF Languedoc-Roussillon. UNIFAF vous transmettra le questionnaire de satisfaction.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, après chaque session, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - dynamique du groupe (motivation, attentes, participation, homogénéité) ;
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques) ;
 - organisation matérielle de l'action ;
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets) ;
 - préconisations d'amélioration ;
 - autres besoins de formation repérés.

Cofinancements

Les Actions Collectives **sont susceptibles de bénéficier de cofinancements Fonds Social Européen, et/ou Etat et/ou Conseil Régional.**

Cela engendre une série d'exigences en termes d'affichage de partenariats (logos) sur tous les documents liés à l'action. UNIFAF vous fournit les feuilles d'émargement types (par ½ journées) et les logos des co-financeurs.

Tous les justificatifs de frais engagés devront être fournis à UNIFAF.

Dossier de candidature

Pour répondre à cet appel à projet, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser, votre proposition

par e mail obligatoirement : virginie.melia@unifaf.fr
au plus tard le (**à définir**)

Aucun délai supplémentaire ne vous sera accordé.

Le dossier de candidature sera organisé de la façon suivante :

1^{ère} partie : Présentation de l'organisme

- Identification de l'organisme et de ses dirigeants
- Principales activités
- Références de l'organisme en rapport avec le public et la thématique visés
- Description des locaux et du matériel si la formation est dispensée sur place

2^{ème} partie : Présentation de la proposition

- Conditions idéales de réalisation de l'action (nombre de participants, profil des établissements) ;
- Modalités de préparation de l'action en amont (questionnaire aux participants/aux établissements...)
- Architecture du dispositif ;
- Déroulement de la formation en précisant pour chaque module :
 - les objectifs pédagogiques
 - la durée (en heures) et le rythme
 - les contenus précis de formation, en évitant toute connotation d'audit ou d'accompagnement,
 - les méthodes pédagogiques adoptées
 - les types de supports pédagogiques utilisés avec les stagiaires. Les supports pédagogiques devront être remis à UNIFAF, qui se porte garant de respecter le droit de propriété de ces documents.
- Présentation de l'équipe pédagogique en charge du projet, avec pour chacune des personnes pressenties : le nom, les diplômes et expériences professionnelles significatives, le(s) module(s) concerné(s), le statut dans l'organisme ;
- Modalités d'évaluation préconisées avec :
 - un modèle d'attestation de compétences remise aux stagiaires
 - une proposition d'indicateurs de réussite de l'action

3^{ème} partie : Le prix demandé

Le prix demandé sera sur une base de prix de journée tout frais compris. Préciser HT et TTC si l'organisme est assujéti à la TVA.

Votre prix devra tenir compte de l'organisation administrative de cette action.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Dans l'ordre :

1. Qualité de la proposition de formation

- adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- pertinence des supports pédagogiques et d'évaluation

2. Moyens humains mis à disposition de la formation

- expérience et qualification des formateurs pressentis par rapport au sujet traité

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4. Prix de la prestation

- la Commission Paritaire d' UNIFAF Languedoc-Roussillon, garante de l'utilisation des fonds mutualisés de ses établissements adhérents, sera attentive au prix proposé.
5. Si le prestataire se trouve en Languedoc Roussillon, sa demande de labellisation dans le cadre de la démarche qualité **Certif LR** (cf Conseil Régional) sera un plus particulièrement apprécié.

Nous vous demandons de respecter la forme qui vous est proposée, afin que nous puissions examiner votre projet dans les meilleures conditions.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, l'enrichir de tout document qu'il vous semble utile de porter à notre connaissance.

Vous aurez soin de présenter votre programme de formation dans le sens strict de la formation, en évitant toute connotation d'audit des connaissances ou d'accompagnement.